

CÔTE D'IVOIRE



NEWS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE EN SUISSE

N° 026 – DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

Editorial

1) ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES

- a) *Activités du Président de la République*
 - *Audiences accordées*
- b) *Election présidentielle ivoirienne de 2020*
- c) *Organisation du 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), à Abidjan : obtention par la Côte d'Ivoire du report, en août 2021*
- d) *Processus de réconciliation nationale*
- e) *La lutte contre la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire*

2) ACTUALITE ECONOMIQUE

- a) *Résilience de l'économie ivoirienne face à la pandémie de COVID-19*
- b) *Actions en faveur du développement du secteur agricole*
- c) *Développement du secteur privé*

3) ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- a) *Actualité sociale*
- b) *Actualité sportive*
- c) *Actualité culturelle*
- d) *Actualité touristique*

4) RENDEZ-VOUS A VENIR

Publié par l'Ambassade de Côte d'Ivoire
Thormannstrasse 51, Case Postale 170
3000 Berne 6
Tél. : 031 350 80 80
Fax : 031 350 80 81
www.suisse.diplomatie.gouv.ci
info.suisse@diplomatie.gouv.ci

EDITORIAL



**Chères lectrices, Chers lecteurs,
Chers Amis de la Côte d'Ivoire,**

Je suis heureux de vous retrouver encore une fois pour partager avec vous les faits marquants de l'actualité ivoirienne de ce dernier trimestre de l'année 2020.

En politique nationale, le scrutin du 31 octobre 2020 pour l'élection du Président de la République pour les cinq (05) prochaines années, s'est tenue sur fond de contestation par l'opposition du 3^{ème} mandat du Président Alassane OUATTARA, selon elle, anticonstitutionnel. Ce scrutin a vu la réélection du Président OUATTARA dont l'un des défis majeurs de son mandat, selon les observateurs, sera la réconciliation nationale. Outre les élections, la lutte contre la pandémie de COVID-19 continue de dominer l'actualité nationale.

Au plan diplomatique, les autorités ivoiriennes sont parvenues à faire triompher la voix de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale, à travers le maintien de l'organisation du 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), en août 2021, à Abidjan, malgré la volonté affichée d'une partie des Etats-membres de voir l'évènement se tenir, en décembre 2020, à Genève, en raison de la crise sanitaire.

Dans le domaine économique, la Côte d'Ivoire est restée, selon le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, l'une des économies les plus performantes dans le monde, avec un taux de croissance évalué à 2 %, en dépit de la crise sanitaire de la COVID-19 ; taux de croissance qui pourrait se situer à environ 6,7%, en 2021, selon le Fonds Monétaire International (FMI). En outre, pour traduire en acte, la vision du Président de la République de faire de la diplomatie un véritable instrument de mobilisation des investissements étrangers pour le développement de la Côte d'Ivoire, un séminaire de renforcement des capacités des Diplomates ivoiriens, au Département central et en poste à l'étranger s'est tenu, les 10 et 11 décembre 2020, en présentiel et par visioconférence.

Dans le domaine du sport, la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) a été principalement au cœur de l'actualité ces derniers mois de l'année. Après la suspension, depuis juillet 2020, du processus devant conduire à l'élection de son nouveau Président, la Fédération a été endeuillée par la disparition subite, le 21 novembre 2020, à Abidjan, du Président sortant, Monsieur Augustin Sidy DIALLO, emporté par la COVID-19.

Au plan social, culturel et touristique les activités enregistrées sur la période sont à l'image du ralentissement que connaissent la plupart des autres secteurs d'activité du fait de la crise sanitaire.

Par ailleurs, après avoir repris pleinement ses activités, en juillet 2020, notamment dans le domaine consulaire, suite à sa fermeture au public de mars à juin, pour cause de COVID-19, l'Ambassade s'est trouvée à nouveau dans l'obligation de garder ses portes closes vis-à-vis du public, à partir de novembre 2020, face à l'ampleur de la deuxième vague de la pandémie en Suisse et partout ailleurs dans le monde.

Je voudrais terminer en souhaitant une bonne et heureuse année 2021 à chacune et chacun de vous ainsi qu'à toutes vos familles. Espérons que les vaccins contre la COVID-19 déjà disponibles puissent être rapidement accessibles à tous et surtout, se révéler fiables et efficaces contre la maladie, pour un retour à la vie normale et à la reprise de l'économie.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Kouadio ADJOUANI
Ambassadeur de Côte d'Ivoire

1. ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES

a) Activités du Président de la République

Candidat à sa propre succession dans l'élection présidentielle ivoirienne d'octobre 2020 et face aux nombreuses restrictions liées à la crise sanitaire du coronavirus, le Président de la République n'a pu effectuer de déplacements officiels à l'étranger au cours de ce dernier trimestre de 2020. Dans la même veine, il n'a accordé que quelques audiences à des homologues et hautes personnalités venus d'ailleurs.

- Audiences accordées

Le Président de la République a accordé des audiences aux personnalités suivantes :

-Une mission ministérielle de la diplomatie préventive de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conduite par Son Excellence Madame Shirley Ayorkor BOTCHWEY, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale du Ghana et Présidente du Conseil des Ministres de la CEDEAO, le 19 octobre 2020. Les échanges ont porté sur les élections du 31 octobre 2020, en Côte d'Ivoire.

-Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), le 07 décembre 2020, au Palais de la Présidence de la République, à Abidjan. Les échanges ont porté sur des sujets relatifs aux projets de développement dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et de l'agriculture. Le Président de la BOAD a saisi l'occasion pour féliciter le Chef de l'Etat pour sa réélection à la magistrature suprême, le remercier pour le soutien à sa candidature à la tête de l'Institution bancaire ouest-africaine et enfin, lui présenter ses condoléances les plus attristées, suite au décès du Premier Ministre Amadou GON COULIBALY.

-Leurs Excellences Madame Joséphine Lucy Louisa GAULD et Monsieur Bruno Luiz Dos Santos COBUCCIO, respectivement Ambassadeur de la Grande Bretagne et Ambassadeur du Brésil, en fin de mission en Côte d'Ivoire, le 08 décembre 2020.

-Monsieur BOUREIMA Abdallah, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), Monsieur Jean-Claude MEYER, Vice-Chairman international de « Rothschild & Cie » et Docteur Hakima El HAITE, Présidente de l'Internationale Libérale, le 15 décembre 2020, au Palais de la Présidence de la République, à Abidjan. Avec le Président de la Commission de l'UEMOA, les échanges ont porté sur les différents chantiers de l'UEMOA ainsi que sur la préparation du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union. Avec le Vice-Chairman international de Rothschild & Cie, une banque d'affaires française, spécialisée dans le conseil en fusions-acquisitions, en financement et restructuration de dette et en marchés de capitaux, l'entretien a porté sur les opportunités d'affaires, en Côte d'Ivoire. Avec la Présidente de l'Internationale Libérale, il s'est agi des activités de son organisation et les perspectives de développement et de réconciliation nationale. Celle-ci s'est réjouie de la volonté du Président OUATTARA de créer un Ministère en charge de la Réconciliation Nationale, dans l'actuel Gouvernement.

b) Election présidentielle ivoirienne de 2020

L'élection présidentielle ivoirienne de 2020 s'est tenue, le 31 octobre 2020, sur toute l'étendue du territoire national et dans les Circonscriptions électorales des Représentations diplomatiques de Côte d'Ivoire à l'étranger.

Le scrutin, boycotté par l'opposition, a vu la réélection du Président sortant, Alassane OUATTARA, dès le premier tour à 94,7% des suffrages exprimés avec un taux de participation de 53,90%, selon la Commission Electorale Indépendante (CEI), l'institution chargée de l'organisation des élections en Côte d'Ivoire. Elu en 2010 et réélu en 2015, Alassane OUATTARA avait annoncé, en mars 2020, sa volonté de renoncer à une nouvelle candidature avant de changer d'avis, en août dernier, suite au décès du Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY, son dauphin désigné.

Ainsi, à l'annonce de sa candidature controversée à un 3^{ème} mandat, l'opposition a exprimé sa vive protestation et exigé son retrait. Malheureusement, cette contestation n'a pas pu avoir un écho favorable auprès du parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Car, selon le Conseil constitutionnel, le compteur des mandats présidentiels du Président sortant avait été remis à zéro avec la nouvelle Constitution adoptée en 2016, alors que pour l'opposition, la Loi fondamentale ivoirienne prévoit un maximum de deux (02) mandats. Cette situation a conduit à

de multiples manifestations de l'opposition avant, pendant et après le scrutin, à travers tout le pays, avec pour conséquences des pertes en vies humaines et de nombreux dégâts matériels.

Au lendemain de la proclamation des résultats du scrutin par la CEI, l'opposition, après avoir dénoncé l'irrégularité et le manque de transparence de l'élection, a décidé de la mise en place d'un Conseil National de Transition (CNT) avant d'abandonner ce projet au profit de la main tendue du Président élu, pour un dialogue franc et sincère entre tous les acteurs de la politique nationale. Le Président du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), Monsieur Aimé Henri Konan BEDIE, l'un des quatre (04) candidats à cette élection, est la tête de file de l'opposition dans le cadre de ce dialogue.

Le Président élu a été investi, le 14 décembre 2020, à Abidjan, en présence de treize (13) Chefs d'Etat africains notamment celui du Togo, du Burkina Faso, du Congo, du Niger, du Sénégal, du Ghana, du Bénin, du Libéria, de la Sierra Léone, de l'Éthiopie, de la Mauritanie, de la Guinée-Bissau et du Mali, de trois (3) anciens Présidents de la République, de représentants de Chefs d'Etat, notamment celui de la France, de Présidents d'organisation dont celui de l'Union Africaine (UA) et ceux des Communautés Economiques Régionales (CER).

c) Organisation du 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), à Abidjan : obtention par la Côte d'Ivoire du report, en août 2021

Une session extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle (UPU), s'est tenue les 26 et 27 octobre 2020, à Berne.

Cette session qui s'est déroulée en présentiel et en virtuel, avait pour objectif à statuer sur la situation qui prévalait au sein de l'Institution, suite au report, par la Côte d'Ivoire, de l'organisation du 27^{ème} Congrès en raison de la pandémie du coronavirus.

Les travaux ont été notamment marqués par la cérémonie d'ouverture, la déclaration de la Côte d'Ivoire et bien d'autres points inscrits à l'ordre du jour. En effet, après la cérémonie d'ouverture articulée autour des allocutions de Messieurs Hakan GÜLTEN et Bishar HUSSEIN, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur Général du Bureau International de l'UPU, la déclaration de la Côte d'Ivoire a été livrée par Son Excellence Monsieur Kouadio ADJOUANI, Ambassadeur, Représentant Permanent de Côte d'Ivoire auprès de l'ONUG, de l'OMC et des autres Organisations internationales à Genève, Chef de la délégation ivoirienne de haut niveau.

Dans sa déclaration, l'Ambassadeur, après avoir rendu un hommage mérité au Président du Conseil d'Administration ainsi qu'au Directeur Général du Bureau International de l'UPU et à son équipe pour leur leadership dans la conduite des travaux du Conseil d'Administration, a rappelé l'engagement du Gouvernement ivoirien à relever le défi de réussir l'organisation du Congrès bien avant l'avènement de la pandémie de COVID-19. En outre, il a insisté sur la ferme volonté des autorités ivoiriennes de voir le Congrès se tenir en terre ivoirienne lorsque la situation sanitaire mondiale le permettra. Il a également invité les membres du Conseil d'Administration à reconnaître le cas de force majeure qui a conduit au report de cet événement d'importance capitale pour l'Afrique. Il a terminé en informant le Conseil d'Administration de la proposition de la Côte d'Ivoire relative à la tenue du Congrès, du 9 au 27 août 2021, à Abidjan, en présentiel ou par visioconférence, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

A l'issue des débats qui ont suivi cette déclaration, la communauté postale a reconnu le droit de la Côte d'Ivoire d'organiser le Congrès à la période indiquée. Toutefois, une évaluation conjointe de la situation jusqu'au 30 juin 2021 par la Côte d'Ivoire et le Bureau international de l'UPU, permettra de décider de la délocalisation de l'événement en Suisse, en septembre 2021, au cas où la pandémie perdurerait.

Ainsi, c'est avec le sentiment d'une bataille remportée de haute lutte que la délégation ivoirienne est rentrée à la maison. Espérons d'ici là, en la fin de la crise sanitaire pour l'organisation du Congrès en présentiel en terre ivoirienne, comme l'appellent de tous leurs vœux les autorités ivoiriennes.

d) Processus de réconciliation nationale

Dans le cadre du processus de réconciliation nationale, le Gouvernement ivoirien a posé deux (02) actes majeurs au cours du dernier trimestre de 2020. Il s'agit d'une part, du renouvellement des passeports (ordinaire et diplomatique), à l'ancien Président, Laurent GBAGBO et d'autre part, de l'ouverture dialogue politique entre le pouvoir, les partis l'opposition et les organisations de la Société civile.

Le premier acte, découle de la volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, qui avait réaffirmé lors de la campagne pour l'élection présidentielle ivoirienne du 31 octobre 2020, de voir l'ancien Président revenir dans son pays au moment opportun. En effet, suite à son acquittement, en janvier 2019, dans le cadre de son procès devant la Cour Pénale Internationale (CPI) pour plusieurs chefs d'accusation lors de la crise post-électorale d'octobre 2010, en Côte d'Ivoire, Laurent GBAGBO, assigné à résidence en Belgique, a exprimé le vœu de rentrer dans son pays. La demande de renouvellement de son passeport ordinaire qu'il a introduite à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Belgique, à cet effet, avait suscité de vives polémiques avant d'être finalement accordée par le Gouvernement ivoirien, qui a envoyé son émissaire, la Cheffe de Cabinet du Ministre ivoirien des Affaires Etrangères, Son Excellence Madame l'Ambassadeur Nogoziène BAKAYOKO, pour procéder à la remise desdits documents, en mains propres.

Quant au dialogue politique entre le pouvoir, l'opposition et les Organisations de la Société civile, il s'est ouvert, le 21 décembre 2020. Ce dialogue vise à apaiser les esprits après la réélection contestée du Président Alassane OUATTARA, le 31 octobre 2020. Conduit par le Premier Ministre, Monsieur Hamed BAKAYOKO, cette première phase qui s'est déroulée en présence du Ministre ivoirien de la Réconciliation, Monsieur Bertin Konan KOUADIO, a réuni quatorze (14) partis et groupements politiques dont le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Front populaire ivoirien (FPI) et seize (16) Organisations de la société civile. Les discussions se poursuivent.

e) Lutte contre la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire

- Situation de la COVID-19 de mars à décembre 2020

Depuis l'enregistrement, le 11 mars 2020, du premier cas confirmé de COVID-19 en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes n'ont eu de répit dans la lutte contre la maladie, à travers la mise en place d'un plan de riposte et la prise de diverses mesures. Ces actions ont permis de limiter les cas de contamination qui ont atteint leur pic en juin 2020, avec environ 430 cas journaliers.

La tendance ayant été à la décroissance de la courbe des contaminations depuis lors, avec une moyenne de l'ordre de 100 cas par jour, il convient de relever que la Côte d'Ivoire ne connaît pas véritablement, à ce jour, de deuxième vague de la pandémie, comme c'est le cas dans de nombreux pays de la planète, au cours de ce dernier trimestre de 2020.

En termes de bilan, la Côte d'Ivoire a enregistré, au 31 décembre 2020, 124 nouveaux cas de contamination, 25 personnes guéries et 00 décès, donnant ainsi les statistiques suivantes depuis le premier cas confirmé dans le pays :

- **22.490** cas confirmés ;
- **21.934** personnes guéries ;
- **137** décès ;
- **419** cas actifs (différence entre le nombre de cas confirmés et le nombre de personnes guéries).

- Les actions du Gouvernement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

La propagation rapide de la maladie étant principalement attribuée aux mouvements des personnes, le Gouvernement ivoirien, à défaut de fermer ses frontières notamment aériennes, fait obligation depuis octobre 2020, aux voyageurs au départ et à destination de la Côte d'Ivoire de se munir d'une attestation de test négatif à la COVID-19 dont le prélèvement date d'au moins sept (07) jours. Les voyageurs au départ, à l'arrivée et en transit en Côte d'Ivoire sont également soumis au renseignement du formulaire de « Déclaration de Déplacement par Voie Aérienne (DDVA) », disponible en ligne via l'adresse : deplacement-aerien.gouv.ci.

En outre, le Gouvernement a annoncé la vaccination de 5 millions d'habitants contre la maladie, dès avril 2021. Une communication en Conseil des Ministres relative à la préparation et au processus de demande du vaccin, a été adoptée, en début décembre 2020.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures préventives et de lutte contre la pandémie dont la phase pilote portera, dans un premier temps, sur les forces de Défense et de Sécurité, le personnel de santé et les enseignants qui sont en première ligne de la lutte contre la maladie. Ensuite, suivront les personnes âgées de plus de 50 ans, les personnes ayant des pathologies chroniques ainsi que les voyageurs internationaux.

A l'instar de tous les pays du monde, la Côte d'Ivoire se prépare à l'introduction du vaccin contre la COVID-19 dans son arsenal de prévention des maladies. A cet effet, elle a adhéré au mécanisme de COVAX, dédié au financement de la recherche pour accélérer et garantir la productivité ainsi que l'accès des vaccins contre la COVID-19 aux pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires. Cette action menée sur recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), permettra à notre pays de débiter la vaccination, en avril 2021 et touchera, au départ, 20% de la population ivoirienne.

2. ACTUALITE ECONOMIQUE

Dans un contexte mondial marqué par la contraction des économies induite par la pandémie de COVID-19, l'économie ivoirienne n'a pas été une exception, avec un fort recul de son Produit Intérieur Brut. Mais, de bonnes perspectives de reprise se profilent à l'horizon, en 2021, pour le pays.

a) La résilience de l'économie ivoirienne face à la pandémie de COVID-19

- Les retombées de l'achèvement des dernières revues du FMI pour la Côte d'Ivoire

Le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) a achevé, le 09 décembre 2020, les 7^{ème} et 8^{ème} revues des accords de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit en faveur de la Côte d'Ivoire, qui ont permis un déboursement immédiat de 278,2 millions de dollars US (un peu plus de 150 milliards de F CFA) pour le pays.

Selon les Responsables de l'Institution de Bretton Woods, la conduite du programme par la Côte d'Ivoire a connu une performance satisfaisante au cours des quatre (04) dernières années et, face à la pandémie de COVID-19, les autorités ont pu relever les défis. Effet, les acquis macroéconomiques solides d'avant la crise, la diversification économique relative et l'assouplissement de la position budgétaire au bon moment, ont permis à la Côte d'Ivoire de se situer parmi les rares pays d'Afrique sub-saharienne ayant enregistré une croissance positive de l'ordre de 1,8 %, en 2020.

- De bonnes perspectives de croissance de l'économie ivoirienne, en 2021

Avec une croissance économique de 1,8% à fin 2020, le Gouvernement ivoirien et le Fonds Monétaire International (FMI) projettent une croissance de l'ordre de 6,5%, en 2021, pour la Côte d'Ivoire, a indiqué, le 18 novembre 2020, à Abidjan, Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Porte-parole du Gouvernement ivoirien.

Après avoir salué les efforts du Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre du programme, en dépit de la crise sanitaire, le FMI a convenu avec les Autorités ivoiriennes d'un déficit budgétaire de 5,9% du Produit Intérieur Brut (PIB), en 2020 qui devrait s'établir à 4,6%, en 2021, pour converger vers la norme communautaire de l'UEMOA de 3% du PIB, en 2023.

- Adoption du budget 2021 du Gouvernement

Le Gouvernement ivoirien a adopté, le 30 septembre 2020, son projet de budget très ambitieux pour l'exercice 2021, qui s'équilibre en ressources et en dépenses à 8621,1 milliards de FCFA, soit une progression de 6,9%, par rapport au budget de 2020.

Selon le Gouvernement, ce budget vise à contribuer à la relance des activités économiques profondément impactées par les effets de la pandémie de COVID-19 et à poursuivre les objectifs de développement axés principalement sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Inscrit désormais en budget-programme, comme en 2020, le budget 2021 est structuré en 35 dotations et 149 programmes budgétaires. Il s'inscrit dans la continuité des précédents budgets avec la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes initiées par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) dans la gestion des finances publiques en plus de la riposte contre la COVID-19 et la réalisation des projets structurants.

Pour le financement de ce budget, la Côte d'Ivoire compte chercher 3.321,9 milliards de F CFA dont une partie sur le marché financier de l'UEMOA. Il reste, cependant, à savoir la capacité de ce dernier à répondre à cette importante demande ivoirienne, dans la conjoncture actuelle.

b) Actions en faveur du développement du secteur agricole

Consciente du rôle et de l'importance de l'agriculture dans le développement économique du pays, le Gouvernement ivoirien a toujours multiplié les actions en faveur de ce secteur.

- Filière anacarde : contribution des acteurs internationaux au développement de la filière

Plusieurs acteurs internationaux contribuent au développement de la filière anacarde en Côte d'Ivoire, ces dernières années.

C'est le cas du Groupe « Bolloré Transport & Logistics » qui a réalisé entre 2018 et 2019, via les ports d'Abidjan et de San Pédro, des opérations d'exportation pour le compte d'exportateurs locaux et internationaux, l'exportation de plus de 260.000 tonnes de noix de cajou. Il a également assuré les opérations logistiques stratégiques pour l'installation d'unités industrielles et la maîtrise de la chaîne logistique de la filière. En outre, le Groupe propose aux industriels de la filière, une offre de services logistiques intégrés, à travers le transport local, l'entreposage et la gestion du processus d'exportation, contribuant ainsi à l'essor économique de la Côte d'Ivoire.

Au-delà du Groupe Bolloré, le Gouvernement américain s'est engagé dans l'amélioration de la filière à travers le projet USDA West Africa PRO-Cashew Project (PRO-Cashew), dont le lancement a eu lieu le 19 novembre 2020, à Abidjan. Financé par le Département Américain de l'Agriculture, ce projet est mis en œuvre par Cultivating New Frontiers in Africa (CNFA) pour un investissement de 23 millions de dollars US, sur la période 2019-2024, dans cinq (05) pays de l'Afrique de l'ouest à savoir, la Côte d'Ivoire, le Benin, le Burkina Faso, le Ghana et le Nigeria.

Déjà opérationnel au Ghana, au Nigeria et en Côte d'Ivoire qui abrite le siège régional, le projet PRO-Cashew vise à améliorer la filière anacarde tout au long de la chaîne de valeur, a indiqué Monsieur Jean-François GUAY, Chef du projet. PRO-Cashew travaillera également en collaboration avec les décideurs politiques nationaux et régionaux, les détaillants d'intrants et les prestataires de services financiers, afin de rendre la filière compétitive en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest-africaine.

- Démarrage de la campagne 2020-2021 de commercialisation et d'égrenage du coton, en Côte d'Ivoire

Selon l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière coton de Côte d'Ivoire (INTERCOTON), le démarrage de la campagne de commercialisation et d'égrenage du coton, au titre de l'année 2020-2021, a démarré le 20 novembre 2020, sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours d'une rencontre organisée à cet effet, en début novembre 2020, les acteurs de la filière se sont imprégnés, des dispositions pratiques et du code de bonne conduite devant régir ladite campagne. Il s'agit notamment des dispositions pertinentes à prendre au niveau des producteurs que des acheteurs ainsi que des autres acteurs, à l'effet d'organiser tous les circuits pour en tirer le meilleur profit au cours de la campagne, a indiqué le Président de l'INTERCOTON, Monsieur Moussa SORO.

Il convient de rappeler que le Gouvernement ivoirien a fixé, en août 2020, le prix du coton graine pour la campagne 2020-2021, à 300 F CFA (0,46 centime d'Euro) le Kilogramme pour le premier choix et à 275 F CFA (0,42 centime d'Euro) pour le 2^{ème} choix.

- Cacao : dénonciation des pratiques de deux (02) chocolatiers américains par la Côte d'Ivoire et le Ghana

La Côte d'Ivoire et le Ghana se sont insurgés, en décembre 2020, contre « Hershey's » et « Mars », deux entreprises américaines de l'industrie du chocolat. Les régulateurs ivoirien et ghanéen de la filière cacao leur reprochent de saper les efforts entamés pour relever les revenus des producteurs. En effet, les deux multinationales avaient « temporairement » changé de fournisseurs, afin d'échapper au financement du différentiel de revenu décent, une prime destinée aux cacao-culteurs.

Les deux (02) premiers grands producteurs de cacao au monde, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont obtenu en 2019 des multinationales du chocolat une prime de 400 dollars US la tonne, appelée différentiel de revenu décent, appliquée depuis le début de la campagne 2020-2021, qui a démarré le 1^{er} octobre 2020.

Mais pour leur approvisionnement de décembre 2020, « Hershey's » et « Mars » se sont adressés aux entrepôts certifiés, à terme. Une manœuvre qui leur a permis d'échapper au paiement de la prime, les

fèves concernées ayant été produites avant l'entrée en vigueur de l'accord imposé aux multinationales par Abidjan et Accra.

c) Développement du secteur privé

- Financement des PME ivoiriennes : signature d'Accords entre le Gouvernement et des établissements bancaires

Après la mise en place du Fonds de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FGPME) en janvier 2020, en vue de faciliter l'accès aux financements et aux marchés publics des PME, le Gouvernement ivoirien a procédé à la signature de plusieurs accords avec des établissements bancaires, au cours de ce dernier trimestre de 2020. Il s'agit notamment, de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire, les Groupes Versus Bank et NSIA Banque.

Selon les Responsables de ces établissements bancaires, la signature de ces Accords s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement ivoirien pour la période 2020-2025 dont l'un des axes majeurs est la création de richesses, à travers les emplois et le financement de l'économie.

En 2019, l'encours des crédits aux PME à l'échelle nationale était de 1.464 milliards de francs CFA, soit 19% du total des encours de crédit des établissements bancaires, démontrant ainsi le sous financement des PME dont les besoins restent énormes.

Le secteur des PME constitue actuellement 80% des entreprises ivoiriennes, avec 60.450 entreprises en activité qui représentent environ 200.000 emplois directs. Elles représentent plus de 98% du tissu des entreprises formellement constituées mais, contribuent seulement à hauteur de 19 à 20%, du Produit Intérieur Brut (PIB).

- Hôtellerie : ouverture d'une filiale du Groupe « Mövenpick Hotels & Resorts », à Abidjan

Le Groupe suisse, « Mövenpick Hotels & Resorts », a procédé, en décembre 2020, à l'ouverture d'une filiale, à Abidjan, la Capitale économique ivoirienne, dénommée « Mövenpick Hôtel Abidjan ». Situé dans le quartier des affaires du Plateau, ce complexe hôtelier de cinq (5) étoiles est constitué de soixante (60) chambres, de quatre (04) salles de conférences, d'une salle fitness, d'un bar et d'un restaurant qui proposera des plats internationaux, ivoiriens et suisses.

Mövenpick Hotel Abidjan entend répondre aux besoins des clients d'affaires mais aussi de loisirs grâce notamment à ses équipements de dernières générations, son design frais avec de nombreuses œuvres d'arts d'artistes africains.

Fondée en 1948 par Ueli PRAGER, Mövenpick était pionnier de la restauration suisse qui a évolué pour devenir une marque hôtelière internationale haut de gamme caractérisée par une cuisine inventive. Avec près de 100 propriétés actuellement dans le monde, « Mövenpick Hotels & Resorts » continue de refléter l'héritage suisse et le riche héritage culinaire de la marque.

3. ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE

a) Actualité Sociale

- La stratégie 2020-2025 de l'OIT de la Côte d'Ivoire dévoilée à la 340^{ème} session du Conseil d'Administration du BIT

En sa qualité de membre titulaire, la Côte d'Ivoire a participé à la 340^{ème} session du Conseil d'Administration du Bureau International du Travail (BIT) qui s'est tenue du 2 au 14 novembre 2020, par visioconférence, en raison de la pandémie de COVID-19.

A cette occasion, la Côte d'Ivoire s'est, au nom du Groupe Africain, prononcée sur la stratégie de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de coopération pour le développement pour la période 2020-2025. Cette stratégie consiste à la mise en œuvre à travers divers programmes, de la déclaration du centenaire de l'OIT sur laquelle s'appuie la Déclaration d'Abidjan, issue de la 14^{ème} Réunion Régionale Africaine de l'OIT qui s'est tenue, en décembre 2019, à Abidjan. Cette session du Conseil d'Administration du BIT a également permis à la Côte d'Ivoire de partager avec les acteurs du monde du travail, son expérience en matière de lutte contre la pandémie de COVID-19 et de s'enrichir du modèle des autres pays.

La Côte d'Ivoire a saisi cette occasion pour faire le point, avec tous les acteurs de l'OIT, de la mise en œuvre des stratégies identifiées pour répondre aux défis qui se posent dans le monde du travail et d'identifier les nouvelles orientations à prendre pour garantir l'efficacité de l'action commune. Ces défis portent notamment, sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), la promotion du travail décent, à travers ses quatre (4) piliers (l'emploi productif et l'entreprise durable, les Principes et Droits Fondamentaux au Travail, la protection sociale pour tous et la promotion du dialogue social) et la riposte contre la pandémie de COVID-19 et ses effets dévastateurs sur le monde travail.

Il convient de souligner qu'au-delà des représentants des Gouvernements, cette importante réunion internationale a rassemblé des employeurs et travailleurs, élus pour siéger, ainsi que des observateurs issus de divers Etats-membres et d'organisations internationales.

- **Emploi jeunes : recrutement de 32.000 jeunes dans le cadre des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO)**

Le Ministre ivoirien de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Monsieur Mamadou TOURE, a procédé au lancement officiel des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), le 1^{er} octobre 2020, à Abidjan.

Selon le Ministre, les THIMO qui s'inscrivent dans le Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) mis en place par le Gouvernement ivoirien en 2019, ont permis le recrutement, à ce jour, de 4.500 jeunes déscolarisés, pour un financement de 2 milliards de F CFA. Les jeunes concernés ont en moyenne un revenu mensuel de 55.000 francs CFA sur une durée de 6 mois, à compter du 05 octobre 2020. A terme, a-t-il indiqué, ce sont au total 32.000 jeunes qui seront recrutés dans le cadre de ce programme social pour un financement global de 17 milliards de F CFA, répartis dans 63 communes du pays.

b) Actualité sportive

- **Présidence de la Confédération Africaine de Football (CAF) Football : l'Ivoirien Jacques ANOUMA, candidat**

L'Ivoirien Jacques ANOUMA, ancien Président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), a officiellement annoncé, le 21 décembre 2020, à Abidjan, sa candidature à la Présidence de la Confédération Africaine de Football (CAF), prévue le 12 mars 2021, à Rabat, au Maroc.

Selon le Ministre ivoirien des Sports, Monsieur Claude Paulin DANHO, cette candidature est entièrement portée par le Gouvernement ivoirien sous l'égide du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Elle bénéficie également du soutien de toutes les forces vives du pays à savoir, les médias ainsi que les mouvements et organisations du monde sportif. Tous ces soutiens visent à permettre à l'ancien Président de la FIF qui a tant apporté à la gouvernance du football ivoirien de mettre ses qualités et sa compétence au service de la CAF, tout en démontrant les capacités de la Côte d'Ivoire à participer à la promotion du sport et du football, en particulier.

Pour rappel, Jacques ANOUMA a dirigé la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) de 2002 à 2011. Sous sa gouvernance, la Côte d'Ivoire a participé, en 2006 et en 2010, aux phases finales de la Coupe du monde. Elle a également été finaliste malheureuse à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), en 2006.

Les autres candidats à cette élection sont le Sud-africain Patrice MOTSEPE, le Président de la Fédération Mauritanienne de Football, Ahmed YAHYA, le Président de la Fédération Sénégalaise de Football, Augustin SENGHOR, et le Malgache Ahmad AHMAD qui entend briguer un 2^{ème} mandat.

- **Fédération Ivoirienne de Football (FIF) : décès du Président, Augustin Sidy DIALLO**

Le Président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), Monsieur Augustin Sidy DIALLO, a tiré sa révérence, le 21 novembre 2020, à soixante et un (61) ans, des suites de la COVID-19.

Après une cérémonie d'hommage de la Fédération le 26 novembre, suivie de l'inhumation le 27 novembre, une grande cérémonie nationale d'hommage en mémoire de l'illustre disparu a été organisée le 28 novembre, par le Ministère ivoirien des Sports, au Parc des Sports de Treichville, à Abidjan.

Il convient de souligner qu'élu Président de la FIF en 2011, puis réélu quatre (04) ans plus tard, Sidy DIALLO devait quitter son poste, en août 2020. Il assurait depuis lors les affaires courantes de la Fédération, suite à la suspension par la FIFA du processus électoral devant conduire à la désignation

de successeur. En neuf (09) ans de présidence, Augustin Sidy DIALLO a notamment connu la victoire des Éléphants en Coupe d'Afrique des Nations (CAN), en 2015.

- **Désignation du Président par intérim de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF)**

Après le décès, le 21 novembre 2020, de Monsieur Augustin Sidy DIALLO, Président en exercice du Comité Exécutif de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), Monsieur Omer Kouamé DEHOULE, le Doyen des membres du bureau, a été désigné, le 07 décembre 2020 pour assurer l'intérim dans l'attente de l'Assemblée Générale électorale, conformément aux dispositions prévues à cet effet : « En cas de démission, décès, révocation, empêchement absolu du président, le vice-président le plus âgé assure l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine assemblée générale ».

Suite à sa désignation le Président intérimaire a procédé à la nomination de Monsieur Bilé DIEMELEOU, chargé de la promotion et du marketing du bureau, en qualité de 3^{ème} Vice-Président à son remplacement. Le Président de l'AS TANDA, Monsieur Cévérin YEBOUA, a fait son entrée dans le Comité Exécutif.

c) Actualité culturelle

- **Promotion du patrimoine culturel ivoirien, à travers l'organisation de festivals régionaux**

Dans le cadre la promotion du riche patrimoine culturel national, les régions de Côte d'Ivoire rivalisent dans l'organisation de festivals. Le mois de décembre 2020 a enregistré l'organisation de la 8^{ème} édition du Festival des danses Traditionnelles du Bounkani (FESTIBO) ainsi que celle de la 10^{ème} édition du Djaka festival de Divo pour le grand bonheur des populations des régions concernées.

L'édition 2020 du FESTIBO, s'est déroulée les 4 et 5 décembre, à Bouna (nord-est de la Côte d'Ivoire), avec un programme aussi riche que varié, constitué de prestations de troupes de danses, d'une nuit du maracana, d'un atelier de réflexion, de prestations d'artistes et bien d'autres temps forts, selon les organisateurs. Au terme de l'édition, la Troupe Yaka-Yaka de Camarasso, championne de la 4^{ème} édition, en 2016, a été déclarée vainqueur, avec sa mythique danse, le « Yaka Yaka », l'originalité de ses costumes et sa belle prestation scénique dans une chorégraphie homogène.

Le FESTIBO, initiative de l'ONG « Étoile du Bounkani » et du Conseil Régional du Bounkani, a pour objectif principal la valorisation du riche patrimoine culturel et touristique de la région et la cohésion entre ses peuples.

Le Djaka Festival, festival culturel phare de la région du Lôh-Djiboua, s'est, quant à lui, déroulé du 10 au 12 décembre, à Divo, (sud de la Côte d'Ivoire), sous le thème central de la paix et de la cohésion sociale, avec un programme axé sur des activités sportives, des concerts de chantres chrétiens, des prestations de danses traditionnelles et des concours culinaires. Il a réuni les populations des trois départements de la région à savoir, Guïtry, Lakota et Divo, à la tête desquelles se trouvait le chef des Chefs traditionnels du Lôh-Djiboua, Monsieur Aliko TEGBO.

Un panel sur la paix a été animé le 12 décembre par des spécialistes de l'UNESCO et des professeurs d'université, suivi d'un débat public sur le mariage chez les peuples Dida et Néyo. Le peuple Attié, invité principal de l'édition, conduit par sa chefferie traditionnelle a expliqué, à l'occasion, le sens de l'alliance entre interethnique Dida et Attié, suivi après d'un grand concert d'orchestres Attié et Dida.

- **Musée des civilisations de Côte d'Ivoire : célébration du 50^{ème} anniversaire de la convention de 1970**

En partenariat avec le Bureau de l'UNESCO, à Abidjan, le musée des civilisations de Côte d'Ivoire a célébré le 16 novembre 2020, à Abidjan, le 50^{ème} anniversaire de la « Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels. Cette célébration a été marquée par une cérémonie officielle, suivie d'une conférence en présence de plusieurs personnalités de marque.

A l'occasion, la Ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Madame Raymonde Goudou COFFIE, a relevé le seuil de dangerosité du fléau de l'importation, l'exportation et du transfert de propriétés illicites de biens culturels pour l'Afrique et principalement, pour la Côte d'Ivoire. Elle a, en outre, rappelé les multiples cas de vols enregistrés par le musée d'Abidjan sur la période de 1989 à 2000 dont le cas le plus édifiant reste le pillage systématique de 2011, lors de la crise post-électorale de 2010 qui a révélé l'ampleur du fléau illicite, a-t-elle indiqué, avant de relever que les 121 pièces

majeures volées du 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècle, sont estimées à 6.000 millions d'Euros dont les investigations pour les retrouver sont restées vaines à ce jour. D'où, la protection des biens culturels est devenue une question centrale pour tous les Etats.

Quant à la Représentante résidente de l'UNESCO, Madame Anne LEMAISTRE, elle a annoncé à cette occasion, la volonté de son Institution de former les forces de Défense et de Sécurité sur la protection du patrimoine culturel. Car, selon elle, aucun continent n'est épargné par le fléau du trafic des biens culturels qui occupe le 3^{ème} rang de trafic criminel, après le trafic des stupéfiants et celui des armes.

- **Fête de l'igname du Royaume Djuablin**

La fête de l'igname du Royaume Djuablin s'est déroulée, le 20 novembre 2020, à Agnibilékro (est de la Côte d'Ivoire). Cette cérémonie traditionnelle du nouvel an en pays Agni, a été co-présidée par le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale et par ailleurs, Président du Conseil Régional de l'Indénié-Djuablin, Monsieur Pascal ABINAN KOUAKOU, et le Ministre du Tourisme et des Loisirs, Monsieur Siandou FOFANA, tous deux originaires de la région.

Il convient de relever que la fête de l'igname, est une manifestation culturelle vieille de plus de 300 ans. Célébrée principalement par le Groupe Akan, elle est d'abord, une action de grâce rendue par les vivants aux esprits divins auxquels la terre doit la paix et sa fécondité. Elle est, ensuite, la commémoration des morts qui ne cessent de veiller sur les hommes et de leur procurer le nécessaire pour vivre heureux. Elle est, enfin, pour le peuple une occasion de purification et de réjouissance dans la paix et l'abondance retrouvées. L'exposition des « BIA » (sièges royaux) est le point d'orgue de cette fête et l'expression de l'abondance du Royaume.

- **15^{ème} édition du Prix Africain de Développement : GOHOU Michel et BOMOU Mamadou, distingués**

Les artistes ivoiriens GOHOU Michel et BOMOU Mamadou ont été distingués respectivement, dans les catégories « meilleur humoriste » et « meilleur parolier » d'Afrique, lors de la 15^{ème} édition du Prix Africain du Développement (PADEV) qui s'est déroulée, du 11 au 13 novembre 2020, à Kigali, au Rwanda.

Suite à leur sacre, les deux (02) récipiendaires ont présenté, le 7 décembre 2020, à Abidjan, leurs prix à la Ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Madame Raymonde Goudou COFFIE, qui leur a exprimé les vives félicitations du Gouvernement ivoirien.

d) Actualité touristique

A l'instar des autres départements ministériels, le budget-programme 2021 du Ministère ivoirien du Tourisme a été adopté, le 11 décembre 2020, à Yamoussoukro, par des membres de la Commission des Affaires économiques et financières du Sénat.

D'un montant total de 11.254.186.751 de F CFA, ce budget vise à traduire en acte l'ambition du Gouvernement de rendre le secteur du Tourisme et des Loisirs plus dynamique et à même de contribuer à hauteur de 10% au Produit Intérieur Brut, tout en rendant opérationnelle, « Sublime Côte d'Ivoire », la Stratégie nationale de développement touristique, sur la période de 2021-2023.

Ce Budget-programme se décline en 5 programmes qui devront être exécutés, de l'administration générale du département ministériel aux comptes spéciaux, en passant par une offre de produits touristiques attractifs, la promotion et un positionnement pertinent des Loisirs.

RENDEZ-VOUS A VENIR

- Du 09 au 27 août 2021 : 27^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), à Abidjan.

Adresses Internet des plus importantes Administrations et Structures

www.suisse.diplomatie.gouv.ci	Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse (BERN)
www.annuaire.gouv.ci	Annuaire des services publics de Côte d'Ivoire : <ul style="list-style-type: none">- Ministères- Ambassades ivoiriennes à l'étranger- Ambassades en Côte d'Ivoire- Organisations internationales- Mairies- Commissariats de police- Pompiers- Hôpitaux publics- Bureaux de Poste- Agences SODECI (eau)- Agences CIE (électricité)- Pharmacies- Bibliothèques
www.presidence.ci	Présidence de la République
www.gouv.ci	Gouvernement (Premier Ministre / Ministres)
Http://cybercrime.interieur.gouv.ci/	Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité
www.douanes.ci	Administration des Douanes
www.paa-ci.org	Port Autonome d'Abidjan
www.cci.ci	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
www.cepici.gouv.ci	Centre de Promotion des Investissements en CI (CEPICI) / Guichet Unique
www.225invest.ci	CEPICI Plateforme unique service investissements
www.apex-ci.org	Promotion des Exportations (APEX-CI)
www.cgeci.org	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
www.afdb.org	Banque Africaine de Développement (AFDB/BAD)
www.bnetd.ci	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
Adresses Internet citées dans « COTE D'IVOIRE NEWS » de l'Ambassade :	
www.eda.admin.ch/abidjan	Ambassade de Suisse à Abidjan
www.swisscham-africa.ch	Chambre Economie Suisse-Afrique
www.sabc.ch	Swiss African Business Circle
www.s-ge.com	Swiss Global Enterprise S-GE
www.ohada.org	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)
www.sodertour.ci	Site touristique de la région des Lacs, Club Evasion
PS : 1 CHF = environ 610 F CFA (Taux moyen octobre à décembre 2020)	